Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

AVIS COMPLEMENTAIRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à une installation classée pour
la protection de l'environnement

Une enquête publique est actuellement en cours jusqu'au 5 octobre 2018 inclus sur la demande présentée par la société KNAUF INSULATION SPRL, pour l'exploitation d'un site de fabrication de laine de roche, sur le territoire de la commune d'ILLANGE.

Par décision du 20 septembre 2018, le Tribunal Administratif a désigné M. Alain LINTZ, cadre retraité, en qualité de commissaire enquêteur, en substitution de M. Jean-Claude BRULE, dessaisi.

L'arrêté préfectoral complémentaire n°2018-DCAT/BEPE- 218 du 25 septembre 2018 fixe les modalités de poursuite de l'enquête publique jusqu'au 5 octobre 2018 inclus, dans les communes suivantes :

- communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km (12 communes) :

FLORANGE, TERVILLE, ILLANGE, YUTZ, KUNTZIG, DISTROFF, STUCKANGE, VOLSTROFF, BERTRANGE, GUENANGE, UCKANGE et THIONVILLE.

La commune d'ILLANGE est désignée comme siège de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête relatif à ce projet, comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale a été déposé dans la mairie d'ILLANGE pendant toute la durée de l'enquête. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le public peut formuler, le cas échéant, ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans la mairie précitée. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention du nouveau commissaire enquêteur à la mairie d'ILLANGE – 2 rue de la Moselle – 57970 ILLANGE, ou par mail à l'adresse suivante : « pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr ».

Le dossier est également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la Préfecture de la Moselle à l'adresse suivante : « www.moselle.gouv.fr - Publications - Publicité légale installations classées et hors installations classées – arrondissement de THIONVILLE ».

Un accès gratuit au dossier sur un poste informatique situé à l'accueil de la préfecture de la Moselle est également mis à disposition de toute personne qui souhaite le consulter aux horaires d'ouverture du public.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- à la mairie d'ILLANGE, le :

– jeudi 27 septembre 2018 de 15H00 à 18H00

– jeudi 4 octobre 2018 de 15H00 à 18H00

- à la mairie de FLORANGE, le :

– mardi 2 octobre 2018 de 15H30 à 18H30

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées à M. Anthony SCAGLIONE – Chef de projet de la société KNAUF INSULATION SPRL – Rue de Maastricht 95 – B 4600 VISE - BELGIQUE – tél : 00 32 43 79 02 79 – 00 32 43 79 02 01 – anthony.scaglione@knaufinsulation.com.

Les observations du public recueillies sont tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans la mairie d'ILLANGE ainsi que sur le site internet de la préfecture susvisé.
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais auprès du Préfet de la Moselle dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dans la mairie d'ILLANGE, à la préfecture de la Moselle (DCAT/BEPE) et sur le site internet de la préfecture de la Moselle : « www.moselle.gouv.fr - Publications - Publicité légale installations classées et hors installations classées – arrondissement de THIONVILLE ».

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.